



Conseil Municipal n° 189 - juillet-août 2021

Séance ordinaire du 8 juillet 2021



Présent.e.s : Mmes JUSZCZAK, TERRIEN, LESUEUR, NEVEU, MM. CHAMPIGNY, ROCHER, OCHAB., VIGNOL

Absent.es excusé.es ayant donné procuration : Mme GUERIN à Mme LESUEUR, Mme PAZARKIC à Mme TERRIEN, M AUCLIN à M. CHAMPIGNY, M. DANIEAU à Mme JUSZCZAK, M. LAFAIRE à Mme NEVEU

Absent : M. BRISSEAU

Le quorum étant atteint, la séance a débuté à 19h

Animation Journées du patrimoine

Dans le cadre des journées du Patrimoine les 18 et 19 septembre 2021, en attendant le feu d'artifice tiré en soirée, Mme le Maire propose l'intervention d'une animation musicale d'une durée de 1h30 (chanson française, swing et claquettes).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **accepte, à la majorité** (1 abstention) la proposition de la Cie Champ de Lunes - 60 rue du Bourg-Belais - 79200 Parthenay pour un montant de **900 €**.

Sommaire

Les travaux du Conseil Municipal	1
L'Actu & les News	2
Des nouvelles du PNR	3
Agenda	4

SIEIL : Adhésion au groupement de commandes « Pôle Energie Centre » pour l'achat d'électricité et de gaz naturel

Les syndicats d'énergie d'Eure-et-Loir, de l'Indre et d'Indre-et-Loire, tous membres de l'entente «Territoire d'énergie Centre Val de Loire», ont constitué un groupement de commandes d'achat d'énergies et de services associés dont le SIEIL¹ est le coordonnateur.

La commune étant adhérente au SIEIL et ayant des besoins en matière de fourniture et d'acheminement d'électricité et de services associés, et, dans le but de générer des économies, Mme le Maire propose l'adhésion à ce groupement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide, à la majorité** (2 contre) de l'adhésion de la commune de Léméré au groupement de commandes précité.

Comptabilité : passage de la nomenclature budgétaire et comptable M14 à M57

Instauré au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes).

Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est obligatoire au 1er janvier 2024.

Mme le Maire propose d'anticiper cette modification au 1er janvier 2022, ainsi les services fiscaux seront plus disponibles pour épauler la commune avant la date de passage obligatoire à la nouvelle nomenclature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **autorise, à l'unanimité**, la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022 en lieu et place de la M14.

Banquet des Seniors - Devis des Ets Dousset

Madame le Maire expose qu'en fonction de l'évolution de la crise sanitaire actuelle, le choix pour le repas des seniors prévu le 23 octobre, se portera soit :

- sur un menu à 33 € par personne, si le banquet est maintenu sous sa forme habituelle, en présentiel,
- sur un menu à 23 € par personne, sous forme de plateaux repas si les mesures sanitaires l'imposent, qui seront fournis par les Ets DOUSSET Bertrand, de Saint Gervais Les Trois Clochers.

Elle propose également la reconduction du bon d'achat d'un montant de 15,00 € auprès de K'di Fermier à Chaveignes, pour les personnes ne désirant ni participer au repas ni les plateaux repas.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité**, les devis des Ets Dousset pour des **repas à 33 € ou 23€** (selon la formule qui sera retenue) ainsi que le principe du bon d'achat de 15 € auprès du K'di Fermier.

Un courrier sera adressé aux intéressés pour définir les modalités.

Décisions prises par Mme le Maire par délégation du conseil municipal au Maire

- Décision du Maire n° 2021-05 :

Dans le cadre de la préparation de la 4^{ème} phase des travaux de restauration de l'église, façade Est, acceptation d'un devis auprès d'Orange pour le déplacement et/ou l'effacement du coffret téléphonique à l'arrière du bâtiment, d'un montant de **385.20 € TTC**.

¹ SIEIL : Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire



Décès de ...

Serge CAILLER, anciennement Le Bourg.
Nous renouvelons toutes nos condoléances à la famille et aux proches.

Bienvenue à ...

Manon REGAZZONI & Grégory BRABAN (le Coudray)
Walter CARON (le Coudray)

Fermeture du Secrétariat

Le Secrétariat de Mairie sera **fermé du 12 au 16 juillet ainsi que du 09 au 25 août inclus.**

Bibliothèque – Quartiers d'été

La bibliothèque sera fermée au mois d'août, **sauf les mercredis de 16h30 à 18h30.**

Réouverture à compter du mercredi 1er septembre aux jours et horaires habituels.

Boîtes aux lettres

Il est apparu, au travers des diverses distributions de documents communaux, qu'il manquait des noms sur des boîtes aux lettres ou que certains avaient été effacés par le temps.

Pour faciliter la communication, nous remercions les personnes concernées de bien vouloir les remplacer.

Pour ceux qui le souhaitent, la Mairie peut éditer les étiquettes, sur demande par mail ou téléphone.

Mise à jour du fichier des Ordures Ménagères

Dans le cadre de la mise à jour du fichier des ordures ménagères, il est important de signaler tout changement de la composition familiale à la mairie.

Petits rappels :

- * C'est la situation au **1er juillet** qui est prise en compte pour la **facturation du 2ème semestre** ;
- * Tout semestre entamé est dû ;
- * Le nombre de personnes au foyer pris en compte est celui indiqué sur la dernière feuille d'imposition. Sauf si l'enfant étudiant a un bail à son nom pour son logement (un justificatif sera demandé) ;
Un logement sera exonéré de la redevance sur présentation d'une attestation délivrée par le maire et certifiant de son caractère inhabitable ou inhabité selon les critères suivants :
 - Est inhabitable, c'est-à-dire non assujéti à la taxe d'habitation, dépourvu de compteur d'eau et électricité.
 - Est inhabité, c'est-à-dire vacant **et** vide de tout meuble.

Cas particulier : si la personne qui vivait seule est partie en maison de retraite, elle ne sera plus facturée.

La facturation du second semestre sera lancée début septembre. Afin de permettre à la mairie d'effectuer la mise à jour, merci de transmettre vos informations **avant le 30 juillet 2021.**

Faute de données modifiées, c'est la dernière composition familiale connue qui sera prise en compte.

Si votre situation familiale n'a pas changé, vous n'êtes pas concerné.

Concours Eco-Trophées



Ce concours récompense des acteurs locaux qui mettent en œuvre des démarches ou des réalisations innovantes, conjuguant développement économique, préoccupations sociales et respect de l'environnement. Il s'adresse aux entreprises, exploitations agricoles et leurs groupements professionnels, ainsi qu'aux structures de l'économie sociale et solidaire (associations employeuses et coopératives).

Le château du Rivau a remporté le 3^{ème} prix de la biodiversité, décerné par le PNR LAT² pour la création du jardin des plantes sauvages comestibles. A cette occasion, les jardiniers du Rivau ont été récompensés pour le travail accompli.

Joutes Equestres - 14 et 15 août

Les Samedi et Dimanche à 11h, 12h30, 14h30, 16h et 17h30.

<https://www.chateaudurivau.com/fr/evenements-joute-equestre.php>



La circulation en sens unique sera mise en place par la mairie à l'occasion de cet événement.

Une information sera communiquée via panneau-pocket et par mail

Vide-maison

Un vide maison se tiendra les **14 et 15 août**, 3 rue du Château au Coudray.

² PNR LAT : Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ

Notre patrimoine a de l'avenir



Les Orchidées, belles de nos campagnes

Savez-vous que les orchidées se rencontrent aussi hors des jardineries et fleuristes ? Belles et odorantes, elles font partie des fleurs les plus remarquables du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. On y recense pas moins de 47 espèces sauvages et 6 hybrides. Des bords de route aux petits chemins en passant par votre jardin, vous en avez sans doute déjà croisé.



Orchis singe ©PNRLAT

Vous avez dit sauvages ?

Les orchidées marquent par leur diversité de formes et de couleurs. Orchis singe, Ophrys araignée... la plupart doivent leur nom à la forme évocatrice de leurs fleurs. C'est le cas de l'Ophrys abeille qui rappelle le corps d'une femelle pollinisatrice. Elle va alors attirer les abeilles qui repartiront chargées de pollens.

Ces jolies plantes arborent leurs fleurs principalement entre mai et juin. Elles passent le plus souvent inaperçues mais certaines dépassent les 60 centimètres.

Grâce à sa grande variété de sols et son climat doux, le Parc représente une terre d'accueil privilégiée pour les orchidées : la grande majorité se plaît sur les terrains calcaires, d'autres préfèrent les sous-bois, les tourbières humides ou substrats sableux.

Les reconnaître et les protéger

La disparition de leurs milieux est la principale cause de régression des orchidées. Parmi les solutions mises en œuvre, le retard de fauche aux abords des routes permet de maintenir des herbes hautes plus longtemps. L'orchidée peut s'épanouir et fleurir pour se reproduire. Diverses espèces comme l'Orchis bouc, peuvent pousser naturellement dans votre jardin. Avant de fleurir, la base des orchidées en forme de rosette, arbore des feuilles allongées, ovales et lisses. De quoi les repérer pour les préserver de la tonte des pelouses !

L'Atlas des orchidées : un guide utile

Pendant plus de 10 ans, le Parc Loire-Anjou-Touraine, appuyé de bénévoles et d'experts locaux, a mené des inventaires pour recenser les espèces présentes sur le territoire. Toutes ces merveilles sont à contempler dans ***l'Atlas des orchidées du Parc***. Des fiches illustrées de photographies et de cartes, présentent les essences, leurs habitats et l'intérêt de leur conservation. Cet atlas est l'allié indispensable des botanistes curieux ou experts !
Disponible en librairie – 20 € - GESTE Editions

Et pour ceux qui souhaitent partir à leur rencontre, profitez de sorties accompagnées, proposées par les partenaires du Parc. Retrouvez le programme complet sur le site Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr/lagenda

Crédits photo vignettes : Kreazim

Maison du Parc – 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau – tél. 02 41 38 38 88 – maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr

Les RV 2021

Voici le calendrier dont nous disposons à ce jour

Août

Sa 14-Di 15Joutes Equestres 🟢

Septembre

Di 12Fête de la Citrouille et du potager 🟢
 Sa 18Concert Trio Indigo (Commune)
 Sa 18-Di 19Fêtes du Patrimoine 🟢
 Sa 18Feu d'artifice (Commune) et portes ouvertes Bibil

Octobre

Je 14A Livre Ouvert (Bibliothèque) - 18h00
 Sa 23Banquet des Seniors (Commune) - 12h30
 Sa 23-Di 24Fête des Fleurs d'automne 🟢
 Sa 30- Di 31Halloween Décorations, chasse aux bonbons, Murder Party 🟢

Novembre

Lu 1^{er}Halloween Décorations, chasse aux bonbons, Murder Party 🟢

Décembre

Je 9A Livre Ouvert (Bibliothèque) - 18h00
 Di 19Arbre de Noël (Commune) - 17h00



Château du Rivau
 Exposition
**Le Goût de l'Art,
 l'Art du Goût**
 du 1^{er} avril au
 1^{er} novembre
 Chasses aux trésors
 pour les P'tits Bout
 (de 3 à 5 ans)
 du 10 avril au
 1^{er} novembre

Ces manifestations entrent dans la convention culturelle de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne <https://www.cc-tvv.fr/culture/>

Ces manifestations sont organisées par et au Château du Rivau www.chateaudurivau.com

Toutes ces dates sont données de manière indicative. Elles risquent de changer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des consignes qui seront données par les autorités.

INFORMÉS OÙ QUE VOUS SOYEZ

Sur votre téléphone, grâce à l'application **Panneaupocket**



Flashez le code ci-contre pour accéder à toutes les informations de dernière minute de votre commune. Application gratuite et anonyme.

(*) Les permanences sont données à titre indicatif. Elles sont fixées en début de mois mais se tiennent ou non en fonction des réunions ou des obligations qui se greffent sur l'emploi du temps initial. Pour tout rendez-vous, s'adresser à la Mairie

Permanences* de Mme le Maire

Pas de permanences en juillet ni en août
 Pour tout rendez-vous, s'adresser à la mairie



Mairie de Lémeré - 1 rte de Sazilly
 Tél : 02.47.95.70.36

@-mail : commune-lemere@orange.fr

Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Lundi		14h00-17h00
Mardi	09h00-13h00	
Mercredi	09h00-12h00	
Jeudi	09h00-13h00	
Vendredi		14h00-17h00



Bibliothèque communale
 Tél : 02.47.95.72.54

@-mail : biblio-lemere@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi		17h30-19h00
Mercredi		16h30-18h30
Samedi	10h30-12h00	



SUDOKU - n° 04-2021

Moyen

		8	7				9	3
	5		1		3	4		
	4		6		2	7		8
		5		3	6			
				1				
			8	2		3		
9		3	4		1		8	
		6	3		8		7	
	8				9	6		

Une grille est composée de 81 cases soit 9 carrés de 9 blocs. Complétez cette grille de manière que pour chaque ligne chaque colonne et chaque carré de 9 cases tous les chiffres de 1 à 9 ne soient utilisés qu'une fois

SOLUTION SUDOKU - n° 03-2021

1	4	7	5	9	6	3	8	2
5	3	6	8	4	2	1	7	9
8	9	2	7	3	1	5	6	4
7	8	1	3	6	9	2	4	5
6	2	4	1	7	5	8	9	3
9	5	3	2	8	4	7	1	6
3	1	9	6	5	8	4	2	7
4	7	8	9	2	3	6	5	1
2	6	5	4	1	7	9	3	8